Rapport d'évaluation :

« *Droit de cité* »

Projet subventionné par le
Programme de subventions en santé publique (PSSP) 2002-2003

juin 2005

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux
Québec

Rédaction
Nguyen Minh-Nguyet, PhD, conseillère en recherche
Unité connaissance-surveillance-évaluation, Direction de santé publique, Agence de santé et de services sociaux de Laval
Margaret Cargo, PhD, chercheure
Département de médecine sociale et préventive, Faculté de médecine, Université de Montréal
Michel de la Durantaye, D. 3e cycle, professeur
Département des sciences du loisir et de la communication, Université du Québec à Trois-Rivières

Collecte, saisie et analyses préliminaires des données
Marie-Ève Carle, MA
Agent de recherche, Direction de santé publique, Agence de santé et de services sociaux de Laval

Collaboration
Stéphanie Fournier, coordonnatrice, Réseau JBA
Centre de bénévolat de Laval
Geneviève Garceau, ex-coordonnatrice, Réseau JBA
Centre de bénévolat de Laval
Michel Roméo, conseiller
Services éducatifs complémentaires, Commission scolaire de Laval
Pierre Tessier, régisseur au Bureau des loisirs et de la vie communautaire
Service de la vie communautaire, de la culture et des communications, Ville de Laval

Conception et mise en pages
Suzanne Francoeur
Unité connaissance-surveillance-évaluation, Direction de santé publique, Agence de santé et de services sociaux de Laval

Édition et diffusion
Disponible au centre de documentation de l'Agence de développement de réseaux locaux
de services de santé et de services sociaux de Laval
(450) 978-2000

Ce document est disponible sur le site Web de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Laval
www.sssslaval.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN – 2-923198-24-7

© Agence de santé et de services sociaux de Laval, 2005

Table des matières

CONSTAT ..... **I**

INTRODUCTION **1**

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET **2**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES **2**

MOYENS MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU PROJET **2**

MÉTHODOLOGIE **4**

RÉSULTATS **7**

A) ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES 7
B) ENTREVUES AUPRÈS DES ANIMATEURS ET DES INTERVENANTS 18
C) DOCUMENTS PRODUITS PAR LE RÉSEAU JEUNES BÉNÉVOLES EN ACTION (RÉSEAU JBA) 44
D) STATISTIQUES DU SITE WEB DROIT DE CITÉ POUR LES JEUNES 50

LES GRANDES BALISES DE L'INTERVENTION DES ANIMATEURS **52**

RECOMMANDATIONS **79**

BIBLIOGRAPHIE **82**

ANNEXE I Modèle théorique du projet Droit de cité
ANNEXE II Instruments de mesure :
1. « Schéma d'entrevue (animateur (trices))»
2. « Grille des activités (version abrégée) »
3. « Grille des activités (version longue) »
4. « Questionnaire

CONSTAT

1- Connaissance et utilisation des outils du projet Droit de cité

Les résultats du questionnaire administré auprès des jeunes indiquent qu'une faible proportion d'entre eux disent d'une part, connaître et avoir visité le site Web; d'autre part, connaître et avoir utilisé les outils de promotion du projet.
Par contre, les derniers indicateurs statistiques de fréquentation du site Web, ceux des trois premiers mois de 2005 sont très encourageants. Le système statistique pour mesurer la fréquentation du site ayant été bonifié récemment, il est un peu tôt pour en faire une analyse détaillée des résultats et en tirer de grandes conclusions. Il faut, en effet, continuer à accumuler les données et les fréquences de mois en mois et étudier de près les tendances plus lourdes qui se dessineront en fonction des changements apportés au site et des rythmes du bénévolat et de la participation des jeunes dans leur milieu sur une base annuelle. Mais, on est en droit de penser que ce site web est en train de devenir une ressource et une référence pour les jeunes.

2. Implication des jeunes dans l'action bénévole

a) Intérêt des jeunes envers les actions bénévoles

Les activités humanitaires ou culturelles semblent avoir la cote de popularité chez la majorité des jeunes répondants ainsi que les activés suscitant de la curiosité et du plaisir de travailler en groupe, tout comme celles qui ciblent les pauvres, les jeunes, les enfants malades et les personnes âgées.

b) Mobilisation des jeunes et processus du feedback

La notion de **processus itératif** (« repeat business ») de **l'opération** de mobilisation des bénévoles ainsi que celle de feedbacks sont deux notions centrales.

Nous observons que **plus** un jeune perçoit la valeur de sa contribution dans un groupe **plus** il est probable qu'il expérimente la perception ou le sentiment de responsabilisation.
De la même manière **plus** un jeune a confiance dans sa capacité de réaliser des projets et de relever des défis **plus** il est probable qu'il expérimente la perception ou le sentiment de responsabilisation.
Le niveau de la participation des jeunes peut influencer leur niveau d'inclusion au groupe. Nous observons que les jeunes **plus** actifs dans le groupe de bénévoles parce qu'ils expriment leurs idées et leurs opinions sont **plus** susceptibles de percevoir leur groupe comme démocratique et inclusif.
La confiance initiale du jeune dans sa capacité de participer, de s'exprimer et de performer dépend non seulement de ses capacités individuelles, mais aussi de ses expériences passées ou précédentes qui déterminent ses attentes expériencielles « rising expectations » en matière de bénévolat et de citoyenneté sociale.

Car nous avons découvert une **corrélation positive** entre la perception de l'autoefficacité « self-efficacy » accompagnée d'un sentiment de l'expression chez le jeune et de sa participation individuelle dans un groupe et les perceptions des jeunes de la compétence à participer de leur groupe.

c) Perception de l'autoefficacité « self-efficacy » chez les jeunes

Cette confiance établie ( ) entraîne ou favorise la volonté de s'impliquer dans un groupe de bénévole comme ceux du Réseau JBA, favorise la répétition, la récidive, de l'engagement bénévole des jeunes. Cette perception chez les jeunes est déterminante pour la suite de leur trajet bénévole et l'avancement des projets du Réseau JBA. La **corrélation** entre le mentor animateur dans un groupe et cette perception des jeunes de leur compétence à participer et à performer est positive et centrale à tout le processus.

d) Compétence à participer en groupe et responsabilisation des jeunes

Concernant les compétences que les adultes mentors et les organisations doivent contribuer à développer chez les jeunes, elles se rapportent principalement à la compétence à participer en groupe.

Indicateurs de mesure : nous pouvons identifier des indicateurs qualitatifs, adaptés, de mesure de la capacité ou de la compétence du groupe de jeunes de travailler ensemble, de participer à la responsabilisation du groupe et à la réalisation des objectifs du projet ou de l'activité.

La compétence à participer en groupe perçue par les jeunes signifie :

- qu'ils peuvent s'affirmer librement;
- qu'ils travaillent ensemble pour mettre en œuvre l'activité;
- qu'ils partagent leurs opinions et leurs idées;
- qu'ils prennent leur propres décisions ensemble avant de recevoir les opinions des adultes.

Dans ce cas, le processus participatif est considéré par les jeunes comme un processus inclusif et démocratique et conséquemment ils perçoivent une situation de responsabilisation de leur groupe de bénévoles.

Le soutien fourni au groupe de jeunes bénévoles par les adultes mentors, qu'il soit instrumental, émotif ou organisationnel et administratif, doit cibler la facilitation de la responsabilisation du groupe.

En matière de perception de responsabilisation chez les jeunes, l'animateur a un rôle important ou positif à jouer en matière de soutien facilitant la démarche de bénévolat du jeune.

e) Processus du feedbacks

Le feedback est le support en termes d'aide et de rétroaction, par exemple féliciter le travail du groupe, donner des conseils, des suggestions et de l'information aux jeunes dans la planification, les aider dans la prise de décision et la réalisation des activités, prendre le temps pour les former, leur faire acquérir de nouvelles habiletés et leur fournir un environnement social facilitant.

Ce processus de feedbacks est fondamental et déterminant. Ce sont ces feedbacks de validation et de facilitation qui contribuent énormément à établir la confiance initiale du jeune dans sa capacité de participer, de s'exprimer et de performer.
Le plus déterminant soutien social serait le feedback positif que le jeune reçoit de son animateur en cours d'expérience.

3. Organisation des activités bénévoles

L'organisation des activités bénévoles tend à être déterminée par un certain nombre de facteurs.

L'âge des élèves et **le cycle** du secondaire auquel ils appartiennent, le 1er cycle ou le 2e, déterminent en partie le niveau d'encadrement ou d'intervention par l'animateur.
La diversité : on observe une très grande variété et variations de conditions d'exercice du bénévolat et du mentor selon les activités, selon les écoles versus les maisons de jeunes, selon l'âge des jeunes ou leur cycle scolaire, selon les motivations des jeunes, etc. Nous sommes en présence de milieux d'intervention différents avec des situations différentes et des motivations différentes chez les jeunes.
Quant aux **types de structure de fonctionnement** ou cadre d'intervention, son choix dépend en partie de la date d'arrivée tardive ou non de l'animateur dans l'école ou de la stabilité de l'animateur dans l'école, qui devient un facteur non négligeable.

4. Animateur mentor

a) Rôle et fonction de l'animateur mentor

La fonction de l'animateur comme médium ou vecteur de transmission de valeurs, est majeure.
L'animateur doit contribuer à l'organisation de l'activité ou du projet dans une perspective de pédagogie de l'expérience du jeune, d'acquisition d'expérience et de compétence. Les objectifs expérienciels du jeune sont au centre des préoccupations de l'animateur.
Les animateurs doivent faciliter et soutenir le processus d'implication et de participation du groupe, sa compétence à participer.
Les fonctions principales de l'animateur mentor sont globalement :

- l'accompagnement « mentoring »;
- donner des feedbacks-répondre aux questions;
- transmettre-éduquer;
- encourager-valoriser;
- faciliter-optimiser-encadrer;
- arrimer ( );
- soutien logistique-organiser.

le travail complémentaire des intervenants dans l'école et la culture organisationnelle de l'école peuvent influencer l'implication du jeune même en l'absence de l'animateur occupé par plusieurs écoles.

b) Soutien social du mentor

Cette notion de soutien qu'on peut appeler social est fondamentale dans le processus de mentorat en vue de la responsabilisation des jeunes. Ce soutien social comprend :

le soutien instrumental du mentor;
le soutien émotif;
le soutien organisationnel et administratif.

Ces variables sont les plus déterminantes et les plus significatives dans le processus global de relations entre les jeunes bénévoles et les adultes mentors. Notons cependant, concernant le soutien émotif « caring support » que selon nos observations il a une influence significative que lorsqu'associé avec le soutien instrumental.

c) Mentorat efficace et types de soutien social (conditions types facilitantes du mentor)

Le mentorat efficace des animateurs nécessite :

le soutien organisationnel ( ) par l'intermédiaire :

- du processus de reconnaissance du travail bénévole des jeunes;
- de la fourniture de ressources utiles à leurs projets;
- du soutien moral venant des mentors tout au long de l'expérience des jeunes.

Nous observons l'influence du soutien organisationnel sur la compétence à participer perçue chez les jeunes et cela au-delà des variables du niveau individuel.

De plus le soutien organisationnel et administratif que les jeunes perçoivent est aussi en corrélation positive avec leur compétence à participer. Ce n'est pas le seul soutien important. Cependant cette perception chez les jeunes des conditions environnementales facilitantes est déterminante.

En plus de ce soutien organisationnel et administratif le groupe a besoin d'un :

soutien instrumental (aide pratique, matérielle, tangible, des informations sur le comment faire, enseigner des compétences utiles à l'exécution des tâches, des outils, des moyens, des conseils, des suggestions, des feedbacks) et d'un

soutien émotif ( ).

d) Soutien social instrumental* du mentor perçu par les jeunes

Le groupe de jeunes bénévoles doit percevoir son efficacité et développer la confiance en sa capacité de performer.

Les facteurs de soutien social et l'organisation du soutien à la responsabilisation des jeunes bénévoles se sont avérés des facteurs déterminants.

Dans ce contexte plus **le soutien social instrumental*du mentor perçu par les jeunes** est grand plus le processus de participation dans le groupe est démocratique ( ) et satisfaisant pour les jeunes. Voilà **le cœur de nos résultats d'enquête**.

* Aide pratique, matérielle, tangible, des informations sur le comment faire, enseigner des compétences utiles à l'exécution des tâches, des outils, des moyens, des conseils, des suggestions, des feedbacks.

e) Capacité d'adaptation du mentor

Au cœur de cette démarche de mentor se situe la capacité d'adaptation du mentor à l'expérimentation des jeunes. Cette capacité d'adaptation du mentor aux conditions d'âge ( ) et aux perceptions psychosociales des jeunes ( ) repose principalement sur ses feedbacks de validation et de facilitation envers le groupe.

Nous avons observé que le point fort des animateurs est en effet leur grande capacit

INTRODUCTION

En novembre 1998, la Ville de Laval a adhéré au Réseau québécois de villes et villages en santé (# " $$%), à ses valeurs et à ses principes, par une résolution adoptée à l'unanimité au conseil municipal. Depuis, un comité de coordination a été crée. Ce comité est composé de présidents et directeurs généraux des grandes institutions lavalloises suivantes :

Conférence régionale des élus;
Commission scolaire de Laval (CSDL);
Chambre de commerce de Laval;
Ville de Laval;
Agence de santé et de services sociaux de Laval.

Ces personnes voient à la bonne marche des projets dans des domaines d'intervention très diversifiés. Leur but est de collaborer à la réalisation d'une région en santé, et plus spécifiquement depuis octobre 2002, dans le cadre du développement durable et par une approche intégrée des différentes composantes de son développement, qu'il soit à caractère économique, social ou environnemental. Les orientations lavalloises sont fondées sur le fait qu'il « faut penser et agir localement et globalement » et qu'il faut consentir à faire des efforts pour :

créer un environnement social de qualité sachant qu'il est un déterminant de la santé aussi fondamental que l'environnement physique et génétique et que le soutien social, l'entraide et le civisme sont des déterminants majeurs de la santé;
renforcer les facteurs de résilience tant des personnes que des communautés;
supporter les approches référant au développement durable, à l'intersectorialité, à la solidarité entre les générations;
favoriser les approches qui misent sur les potentiels, les forces, les opportunités, les ressources plutôt que sur les besoins, les menaces et les problématiques.

Projet : « Droit de cité »

C'est sous la responsabilité du Comité de coordination du Réseau québécois de VVS à Laval que le projet « Droit de cité » a été lancé en décembre 2002 (& ' '). Ce projet préconise le développement local par l'action intersectorielle et la mobilisation communautaire. Il cherche à bâtir en partant des potentiels, des forces, des opportunités et des ressources du milieu lavallois. Il essaie également de développer une communauté dynamique par des interventions ***intergénérationnelles***, avec les jeunes comme acteurs et les adultes comme mentors.

Dans ce projet, les jeunes auraient l'opportunité d'exercer leur participation sociale, de s'initier à la solidarité intergénérationnelle et de prendre en charge le développement de la qualité de vie de leur communauté. À long terme, le réseau développé autour des jeunes dans leur milieu de vie serait propice à leur épanouissement et leur permettrait surtout de développer les habiletés nécessaires pour exercer leur droit de citoyenneté.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Préparer les jeunes à exercer leur «Droit de cité», donc à obtenir non seulement une citoyenneté civique, mais surtout une citoyenneté sociale.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Basé sur le modèle théorique en annexe I, Droit de cité vise les objectifs suivants :

1) Amener les jeunes à acquérir une bonne connaissance de leur milieu, des ressources qui y interagissent et des structures qui les régissent;
2) Amener les jeunes à développer un sentiment d'appartenances à leur milieu en s'y impliquant afin de se préparer à l'exercice d'une citoyenneté active;
3) Consacrer les jeunes à titre de citoyen social.

MOYENS MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU PROJET

Premier objectif : Amener les jeunes à acquérir une bonne connaissance de leur milieu, des ressources qui y interagissent et des structures qui les régissent.

Pour atteindre le premier objectif visé, plusieurs moyens ont été utilisés.

Le premier moyen est de créer un site Web, nommé « Droit de cité pour les jeunes » et spécifiquement dédié à la promotion du projet. Au début, en 2002, le site a été financé par le gouvernement provincial. Depuis 2003, c'est au tour de Ville de Laval d'attribuer les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement du site. Il comprend trois rubriques :

1. «Info» qui renseigne sur l'histoire et l'organisation sociale et culturelle de Laval ainsi que l'origine et le concept de citoyenneté illustré sous forme de dessins animés; cette rubrique fait la promotion des documents produits sur les différents aspects politique, économique, sociale et culturel de la Ville de Laval;
2. «En action» qui permet de découvrir les projets réalisés par de jeunes bénévoles dans leur communauté et les différentes façons de s'y impliquer;
3. «Citoyenneté» qui permet de connaître et surtout de consacrer les jeunes bénévoles en publiant les communiqués de presse, les coupures de journaux et les photographies des récipiendaires des projets communautaires réalisés.

Le deuxième moyen est de mettre à la disposition des jeunes des documents qui ont été produits sur les différents aspects politique, économique, sociale et culturel de la Ville de Laval et qui sont les suivants :

«Marcher et découvrir Laval» qui sont des parcours de marche suggérés dans des quartiers, des parcs et des îles lavallois;

« Une île en mémoire », une vidéo qui relate la création et le développement de la Ville de Laval à travers le temps;

«De temps en temps», un site Web, créé par la Ville de Laval, qui donne des détails sur son fonctionnement et ses structures.

Le troisième moyen est constitué par l'approche intergénérationnelle préconisée dans « Droit de cité » qui met l'accent sur la participation des jeunes comme acteurs et celle des adultes comme mentors, soit des transmetteurs d'expériences et de connaissances.

Deuxième objectif : Amener les jeunes à développer un sentiment d'appartenances à leur milieu en s'y impliquant afin de se préparer à l'exercice d'une citoyenneté active.

Concernant le deuxième objectif, un Réseau de jeunes bénévoles en action (Réseau JBA) a été crée. Ce réseau vise à :

1. développer chez les jeunes le goût de l'implication sociale, de l'entraide et de la coopération;
2. favoriser l'intégration des jeunes dans des activités volontaires de développement social dans leur communauté en partenariat avec celle-ci;
3. fournir aux jeunes des occasions d'expériences enrichissantes représentant les premiers jalons de leur curriculum vitæ.

Lancé le 2 février 2002, le Réseau JBA s'implante graduellement dans les écoles lavalloises et est sous la coordination d'un comité de partenaires, le Comité JBA, qui regroupe les représentants des organismes suivants : la CSDL, le Centre de bénévolat de Laval, la Ville de Laval, et la Conférence régionale des élus. Le Comité JBA travaille en concertation avec les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire des écoles secondaires ainsi qu'avec les intervenants des organismes communautaires. Il recrute les jeunes bénévoles dans les écoles et pour les camps d'été organisés par la Ville de Laval; il assure aux jeunes participants une formation adéquate en fonction des actions à réaliser, est générateur d'activités, fait vivre des expériences valorisantes aux jeunes et les aident à développer leur estime de soi. Ce comité tient à jour une banque de bénévoles et met les jeunes en liaison avec une quinzaine d'organismes lavallois qui ont été sensibilisés au bénévolat chez les jeunes et qui sont prêts à les recevoir et les faire participer au développement de leurs communautés locales. Par ailleurs, le Comité JBA se sert du site Web Droit de cité pour les jeunes pour favoriser la prise de conscience des valeurs d'entraide et de coopération essentielle à toute éducation à la citoyenneté.

Troisième objectif : Consacrer les jeunes à titre de citoyen social.

L'atteinte du troisième objectif passe principalement par les activités du Comité JBA. Ce comité encourage les jeunes à se faire valoir et à promouvoir leurs projets dans le site Web Droit de cité pour les jeunes. Il facilite aussi ces diffusions dans les médias locaux et régionaux. Il organise des fêtes annuelles de reconnaissance avec distribution de certificats aux étudiants bénévoles et de plaques aux écoles impliquées dans des activités bénévoles. Par ailleurs, le Comité JBA distribue aux bénévoles des carnets du citoyen, leur permettent ainsi de comptabiliser les heures de bénévolat réalisées. Ceux ayant fait 100 heures ou plus d'actions bénévoles, reçoivent un certificat de citoyenneté de la part du Maire de Laval, dans le cadre de cérémonies annuelles de reconnaissance à la Maison des Arts.

Une présence plus longue de l'animateur lui permettrait de contribuer à la mise à jour d'un tableau de bord d'indicateurs de performance du programme Réseau JBA.

3) En l'absence de l'animateur dans l'école, le rôle que joue les autres acteurs : la Direction de l'école, le rôle des enseignants, et le rôle du personnel de l'école (@) peuvent aussi avoir une influence sur l'implication des jeunes dans le bénévolat. En un mot, le travail complémentaire des intervenants dans l'école et la culture organisationnelle de l'école peuvent influencer l'implication du jeune en l'absence de l'animateur. Ce qu'on pourrait appeler le système des autres acteurs prend la relève, en quelque sorte, de l'animateur absent allé vers d'autres tâches ailleurs.
4) Le nombre d'écoles attribuées à l'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (3 5) conditionnant la présence longue ou courte de l'animateur dans chaque école.
5) La date d'arrivée dans telles écoles de l'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire ou autrement dit sa longévité dans une même école et donc la permanence de présence d'une année à l'autre de cet animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire dans telle école influence ce système. Conséquemment, la connaissance du milieu versus sa relative méconnaissance détermine son intervention et sa méthode pratique d'intervention, par exemple en matière de recrutement.
6) L'âge des élèves et le cycle du secondaire auquel ils appartiennent, le 1er cycle ou le 2e, déterminent le niveau d'encadrement ou d'intervention de l'animateur. En premier ou deuxième secondaire par exemple, ils sont relativement jeunes et leur maturité n'est pas la même que celle du 2e cycle, ils nécessitent plus d'encadrement, alors qu'en quatrième et cinquième secondaire par exemple ils auront un peu plus d'initiative. Dans ce contexte les notions de mentor et de responsabilisation sont un peu différentes parce que relatives ou adaptées à l'âge des élèves qui peuvent influer sur leur niveau ou le type de participation et d'implication.
7) Les grilles horaires scolaires et les plages de temps disponibles dans l'école pour le bénévolat peuvent influencer l'implication du jeune. Pour certaines réunions de bénévoles on doit aller chercher les élèves dans les classes pendant des cours.
8) Le niveau socioéconomique des élèves et son impact sur leur niveau d'implication bénévole doit faire partie de ce système de constantes déterminant l'implication bénévole des jeunes, leur accès à la culture, à l'information, leur intérêt pour la société et autrui.

Les variables :

Les deux variables centrales à notre recherche sont évidemment reliées aux deux acteurs principaux : les jeunes et les animateurs. Concernant les jeunes, l'unité d'analyse qui nous préoccupe c'est l'activité elle-même. Concernant les animateurs l'unité d'analyse qui nous préoccupe c'est son modus operandi (" 7 7). Au plan de l'activité, la variable qui nous intéresse le plus c'est le niveau ou le type de responsabilisation chez les jeunes au travers de l'activité. Avec le niveau de responsabilisation chez les jeunes une autre variable doit être étudiée c'est le cycle du développement d'une activité, du recrutement des bénévoles à la réalisation de l'activité. Au plan du modus operandi de l'animateur la variable qui nous intéresse le plus c'est le type de mentor observé. Avec le type de mentor une autre variable est présente c'est le type de structure de

fonctionnement utilisé par l'animateur (").

Pour ce qui est de la variable niveau de responsabilisation chez les jeunes on observera avec attention les résultats de notre recherche concernant les variables suivantes :

1) La participation des jeunes;
2) La planification de l'activité impliquant les jeunes;
3) Le processus décisionnel impliquant les jeunes ( );
4) La réalisation de l'activité impliquant les jeunes à différentes tâches ( )

Pour ce qui est de la variable type de mentor observé, on observera avec attention les résultats de notre recherche concernant les variables suivantes :

2) Les rôles reconnus au Réseau JBA par les jeunes;
1) L'appréciation de RJBA par les jeunes.

Concernant la participation des jeunes

Les activités humanitaires ou culturelles semblent avoir la cote de popularité chez plus de 70 % des répondants. Les activités qui ciblent les pauvres, les jeunes, les enfants malades et les personnes âgées sont des activités dans lesquelles plus de 60 % des répondants préfèrent s'impliquer. Les motivations principales qui poussent la majorité des répondants à s'impliquer dans des activités bénévoles sont l'intérêt que cette activité suscite et le plaisir qu'ils peuvent en retirer à travers cette participation. L'importance de faire du bénévolat, la curiosité et le plaisir de travailler en groupe apparaissent également comme des motivations à s'impliquer pour environ les deux tiers des répondants. Par contre, la participation des amis, un curriculum vitae plus intéressant et l'encouragement des adultes constituent des sources de motivations pour seulement le tiers des répondants.

Concernant la planification de l'activité impliquant les jeunes

Dans l'école dotée d'un gouvernement étudiant, la programmation est négociée et établie par les membres élus qui gèrent cette structure.

Dans les autres écoles, certaines directions demandent une liste d'activités préétablies à leur animateur et le choix des activités est discuté entre les deux parties. D'autres directions se fient à la programmation annuelle de leur animateur. Cette programmation se compose habituellement d'activités considérées comme des « classiques », par exemple : Panier de Noël, Club 2/3, Parrainage dans la communauté. Toutefois, la majorité des animateurs disent s'adapter aux demandes des jeunes qui proposent des activités ou des thèmes qui leur tiennent à cœur, et qui sont réalisables dans l'école. Par ailleurs, trois animateurs mentionnent qu'ils ont déjà modifié leur programmation dans le but d'intégrer des activités abordant des thèmes d'actualité.

En ce qui concerne les maisons des jeunes, les jeunes font parfois des propositions de projets, mais les adultes tendent à avoir un grand pouvoir décisionnel dans la programmation de l'organisme. En effet, certaines activités sont subventionnées et prévues d'emblée dans la programmation des organismes. Ces activités sont offertes aux jeunes qui doivent s'inscrire pour y participer. Toutefois, dans les journées libres, sans activités prévues, les jeunes occupent une place importante dans le processus décisionnel des activités organisées.

Concernant l'appréciation du Réseau JBA par les jeunes ( ))

Les résultats de notre enquête font ressortir les points suivants au chapitre de l'appréciation qu'ont fait de Réseau JBA les animateurs.

1) Le Réseau JBA donne de la crédibilité au travail des jeunes grâce au processus de reconnaissance du bénévolat des jeunes par la ville;
2) Ce réseau fait montre de flexibilité en laissant la liberté à chaque école;
3) Le Réseau JBA contribue à rejoindre plus de jeunes et avoir des activités de grande ampleur. Cela donne de l'importance, de la valeur, de l'attraction aux activités;
4) On observe une très bonne satisfaction envers le carnet du jeune citoyen ainsi qu'envers le certificat qui l'accompagne. On le considère comme une valorisation et un soutien important mais cela ne constitue pas la principale motivation des jeunes.
5) Le travail de la coordonnatrice est considéré comme exemplaire. Il est vu comme un plus pour le bénévolat des jeunes de Laval.
6) Le Réseau JBA témoigne d'une satisfaction quant à l'implication des jeunes et quant à la persévérance des jeunes.

En matière de pédagogie et d'apprentissage y compris de la citoyenneté des jeunes, les processus d'évaluation, de suivi et de feedback sont stratégiques. Voici les principaux types d'évaluation des activités que notre recherche a identifiés :

1) Évaluation formelle des activités par les animateurs. Voilà une étape importante et essentielle dans le processus d'apprentissage des jeunes bénévoles;
2) Une rencontre d'évaluation a lieu après chaque activité;
3) Évaluation informelle des activités, selon le contexte de travail qui ne permet pas une évaluation formelle;
4) Notes personnelles de l'animateur sur les aspects positifs ou négatifs dans les projets sans implications de jeunes;
5) Prendre le pouls pendant l'activité à partir des impressions des jeunes;
6) Retour sur l'activité lors d'un souper commun (9);
7) Bilan annuel des réalisations pour la direction de chaque école, par les animateurs ( ) Dans ces bilans annuels les dimensions principales sont :
   - le niveau de participation;
   - les objectifs initiaux atteints ou pas, le degré d'atteinte;
   - les résultats obtenus versus les résultats escomptés;

le dialogue avec le directeur;
la décision de reconduction de l'activité.

8) Dans les maisons de jeunes on trouve deux types d'évaluation :
   a. un système d'évaluation des bénévoles ( );
   b. conversations informelles avec les jeunes pour connaître leurs perceptions.

Concernant la réalisation de l'activité impliquant les jeunes à différentes tâches

Dans le cadre scolaire les tâches les plus populaires assumées par les jeunes directement au cours de la réalisation des activités sont :

1) l'accompagnement de personnes (=);
2) la publicité ( );
3) la collecte de denrées ( );
4) le transport de matériel;
5) l'animation.

Le partage des tâches constitue ici un processus de répartition en commun au sein du comité et non pas un partage des tâches selon un leadership officiel.

Dans les maisons de jeunes les tâches les plus populaires assumées par les jeunes directement au cours de la réalisation des activités sont :

1) surveillant ( );
2) animation (P Q);
3) entretien ( );
4) prise de décision sur les activités ( ).

Au plan des variables on observera notamment, par rapport à la modélisation, le cycle du développement d'une activité (=). Le rôle de l'animateur ainsi que les tâches assumées directement par les jeunes entreront dans la modélisation.

Les paramètres :

Quant aux paramètres, ce sont des unités de mesure ( ) qui permettent de mesurer et observer les variables principales de notre recherche.

Par exemple, pour mesurer ou observer le processus de recrutement des bénévoles on utilisera les types de recrutement suivants :

de bouche-à-oreille entre élèves;
par l'intermédiaire des enseignants;
démarche volontaire autonome de l'élève;
sélection des bénévoles par l'animateur;
sollicitation aléatoire dans les corridors, tournée des classes et par l'entremise d'appel intercom;

Autoinscription à un kiosque d'information où on présente pour l'ensemble des activités une liste d'activités à laquelle on peut s'inscrire librement.

Concernant le processus de prise de décision, les principaux types de prise de décision sont les suivants :

Prise de décision par consensus;
Prise de décision par vote et ralliement à la majorité;
Prise de décision à l'unanimité;
Une personne décide pour le groupe;
L'adulte décide pour le groupe de jeunes;
Décision en partenariat avec la direction de l'école.

Notons cependant qu'il sera impossible de classer chacun des processus de prise de décision selon chaque animateur sur le terrain. En effet on observe une très grande variété et variations de conditions selon les activités, selon les écoles, selon l'âge des jeunes ou leur cycle scolaire, selon les motivations des jeunes, etc. Par exemple, dans les maisons de jeunes les adultes semblent avoir normalement un plus grand pouvoir décisionnel. En effet, dans la planification d'activités par exemple, les jeunes ne sont pas vraiment impliqués. Dans la réalisation d'activités cela va varier selon les milieux et selon les activités.

Quant aux types de structure de fonctionnement ou cadre d'intervention, le choix de ce type de structure dépend en partie de la date d'arrivée tardive ou non de l'animateur dans l'école ou de la stabilité de l'animateur dans l'école qui devient un facteur non négligeable. On le sait, les trois principaux types de structure de fonctionnement sont les suivants :

1) Le gouvernement étudiant avec son maire, ses deux députés par niveaux (III-IV et V) ses deux autres députés spécifiques, son assemblée des élèves, ses ministres

Cette structure semble être un peu lourde et nécessite un animateur dédié à cette méthode. En l'absence d'une telle permanence d'animation cette structure semble ne pas fonctionner d'elle-même, selon l'information disponible sur ce sujet. Cela n'est pas surprenant, car le gouvernement étudiant est une structure très institutionnelle plutôt qu'organisationnelle. Elle semble nécessiter un leadership très structuré et un minimum de temps qui semble peu disponible à l'école présentement. Cette structure risque d'avoir de la difficulté à s'adapter aux impératifs fonctionnels et d'économie de temps pour la réalisation de certaines activités. Ces contraintes n'amoindrissent en rien sa valeur intrinsèque. Cette structure semble se prêter à l'exercice démocratique.

2) Le comité formel ou noyau stable d'étudiants

Ce type de structure est idéal pour un nombre de 8 à 12 personnes, habituellement ils se connaissent mieux et la communication entre eux est de ce fait facilitée. Cette structure semble faciliter un équilibre entre l'efficacité et la démocratie. En effet, elle permet des délibérations et des discussions en comité, tout en favorisant le partage des tâches en comité également. Selon

que l'activité se répète d'une année à l'autre et qu'elle a une certaine stabilité à plus long terme, un comité formel stable est une structure adéquate.

3) Le comité ad hoc formé sur la base ou autour d'une activité spécifique

C'est le principe d'un comité pour chacune des activités. Selon que l'activité est ponctuelle et à court terme nécessitant deux ou trois rencontres de bénévoles, un tel comité ad hoc est une structure souple et adéquate. Ce type de structure semble répondre au besoin d'un leadership discret, naturel et non officiel. Il permet un leadership le moins structuré possible et repose sur le partage des tâches. Le leadership restant implique des tâches de rassemblement.

Dans le cas des maisons de jeunes une structure de fonctionnement trop formelle n'intéresse pas les jeunes à s'impliquer. En période de loisir les jeunes ne recherchent pas une structure trop formelle pour prendre leur décision de groupe. Ils préfèrent un bénévolat plus informel. Dans une des maisons de jeunes le recrutement, la planification et la réalisation des activités s'effectuent de manière informelle avec un comité ad hoc pour chaque activité. Dans une deuxième maison de jeunes la structure est plus formelle avec réunion une fois par mois pour discuter de l'horaire des activités, mais ils sentent le besoin d'une plus grande spontanéité et ils éprouvent semble-t-il de la difficulté à prévoir et planifier à l'avance.

Modélisation graphique des conditions favorables et des contraintes à RJBA-Droit de cité

La modélisation qui va suivre postule que l'on a intégré ou maîtrisé les explications précédentes que nous avons fournies jusqu'ici, elles sont un préalable à une bonne compréhension des neuf modèles qui vont suivre. Ces modèles sont extrêmement synthétiques, ils font référence aux explications et définitions fournies au préalable dans notre rapport. Nous fournirons tout de même des explications spécifiques des modèles, cependant les connaissances préalables pour les comprendre se trouvent dans les parties précédentes de ce rapport. La modélisation systémique est une méthode de synthèse du mouvement des principaux processus et principales variables. Elle représente un cadrage en mouvement et non pas statique des facteurs qui influencent la situation étudiée vers ses finalités ou résultats attendus. La modélisation systémique est un cadre d'explication des différentes possibilités de variation des facteurs. Les modèles que nous vous présentons devraient idéalement se surmultiplier comme les anciennes techniques non numérisées de dessins animées, ce qui permettraient de visualiser les différentes possibilités d'évolution des variables principales. Ici nous nous contenterons de dessins moins cinématiques et dynamiques comme outils de compréhension de la logique des interactions des principaux facteurs entre eux. Les notions préalablement définies dans le rapport de constantes et de variables seront reprises additionnées de la notion de variables intermédiaires « intervening variable » qui sont des variables passerelles permettant le mouvement vers la solution recherchée. La modélisation tente une représentation graphique systémique des principales variables et processus étudiées à la fois quantitativement et qualitativement lors de notre enquête. Les modèles utilisent à la fois les données quantitatives et qualitatives, donc deux perspectives différentes correspondant à notre enquête auprès des 70 jeunes ainsi qu'à nos entrevues auprès des huit mentors animateurs. Du point de vue quantitatif, nous avons montré

les résultats majeurs de notre enquête. Nous avons vu que le processus de mentor engendre des impacts sur la compétence du groupe de jeunes bénévoles à participer. Et cela bien au-delà du niveau des variables individuelles (= " 1 ($ @).

Nous avons vu qu'il n'y a pas de corrélation significative entre la qualité de la responsabilisation du groupe de jeunes et :

le facteur identifié comme le type de structure d'implantation du projet ou de l'activité (7);

le facteur identifié comme le type de relations de pouvoir ou le type de processus décisionnel dans le groupe (! " !); et enfin

le facteur identifié comme type d'activités.

Dans ce contexte, il était moins important de typologuer de façon stable les styles de mentor (7 7) que de comprendre et typologuer les conditions facilitantes et contraignantes de ce processus de mentor. C'est là notre option étant donnée les données qualitatives et quantitatives disponibles. L'important était de stigmatiser ces conditions de succès pour le mentor et de modéliser les sentiers possibles pour les intervenants.

Du point de vue qualitatif, nous avons cherché à comprendre et identifier qu'est-ce qui influence le processus de mentor? Le contexte du mentor? Les conditions de travail du mentor? La richesse de ce concept de mentor est remarquable. Ce n'est pas un concept homogène. Il y a plusieurs façons de faire du mentor, ce qui influence les variations dans le concept de mentor. La façon de mentor que nous étudions ici c'est celle du mentor individuel versus un groupe. Devant la complexité du concept, nous devons identifier les sous-concepts, les différentes dimensions (7) ou aspects (7 7 ?) du processus de mentor. Quelles sont les conditions types du processus de mentor? Conditions facilitantes, conditions contraignantes du processus. Quelles sont les constantes ou variables fixes dans ce domaine? Quels sont les liens avec la participation des jeunes au bénévolat? Les notions fournies par Thomas A.Will et Ori Shinar, (% , S 0 ' ' ') ainsi que par Kate Philip et Leo B. Hendry (2003 et 2000) nous ont été d'un précieux secours. Notamment, en ce qui concerne les types de soutien social et de feedbacks facilitants selon Will et Shinar. Car les facteurs de soutien social et l'organisation du soutien à la responsabilisation des jeunes bénévoles se sont avérés des facteurs déterminants.

Nos objectifs de modélisation sont les suivants. Nous voulons préciser l'opérationnalisation de l'organisation du soutien lors du processus de mentor ( ). Nous voulons identifier des indicateurs adaptés de mesure de la capacité ou de la compétence du groupe de jeunes de travailler ensemble, de participer à la responsabilisation du groupe et à la réalisation des objectifs du projet ou de l'activité. Nous voulons modéliser l'influence du soutien des adultes mentors du point de vue des jeunes participants et de leur responsabilisation. Modéliser l'influence du soutien organisationnel sur la compétence à participer perçue chez les jeunes et cela au-delà des variables du niveau individuel ($ @ 5). Cette modélisation qualitative est donc en parfaite concordance avec les données quantitatives recueillies par notre

enquête (B') et pondérées par les données qualitative récoltées auprès des entrevues des mentors animateurs (4). Le reste est le fruit de la méthodologie de modélisation systémique qui on le sait cherche à synthétiser des milliers de possibilités sous formes de quelques « patterns » ou de typologies graphiques dominantes résumant les possibles interactions sous formes de quelques scénarios possibles, les plus plausibles selon nos données et analyses. Inutile de préciser que la modélisation est une méthodologie simplificatrice d'une réalité et d'une complexité trop riche et trop grande pour être saisie autrement. Le modèle n'est pas la réalité, il la représente graphiquement en montrant ses enjeux stratégiques. Et en fournissant aux intervenants et chercheurs des moyens de cibler les solutions et d'y tendre. Cette méthodologie systémique, dite de systèmes souples humains (P % Q 0 (16)) est foncièrement téléologique, c'est-à-dire chercheuse de solutions à des problématiques d'intervenants.

Nous voulons donc modéliser tous les niveaux et ordres d'objectifs pour les ordonner et les complémenter. Cela signifie identifier un système d'objectifs plus ou moins en cohérence opérationnelle. Cela signifie aussi identifier le cycle du développement d'une activité ou d'un projet en partant de ses paramètres d'émergence, proposition d'une activité, sa programmation dans un contexte de relation de travail du point de vue des animateurs et des institutions, en passant par ses paramètres d'élaboration, de recrutement de bénévoles, de planification de l'activité, de paramètres d'aide au projet, de type de mentor, de jeu de rôle d'animateur, d'adultes autres impliqués, de prise de décision à la suite des discussions et émissions de propositions, de type de structure et de fonctionnement utilisé comme véhicule, de division des tâches, d'implication de partenaires, d'évaluation ou d'appréciation par les « stakeholders » et finalement de processus itératif dans le temps, c'est-à-dire de recommencement (« »). Car la notion de processus itératif de l'opération de mobilisation des bénévoles ainsi que celle de feedbacks sont deux notions centrales dans ce genre d'opération. Car n'oublions pas que la confiance initiale du jeune dans sa capacité de participer, de s'exprimer et de performer dépend non seulement de ses capacités individuelles mais aussi de ses expériences passées ou précédentes qui déterminent ses attentes expériencielles « » en matière de bénévolat et de citoyenneté sociale. Car nous avons découvert une corrélation positive entre la perception de l'auto-efficacité « self-efficacy » accompagnée d'un sentiment de l'expression chez le jeune et de sa participation individuelle dans un groupe et les perceptions des jeunes de la compétence à participer de leur groupe. Dans ce contexte plus le soutien social instrumental du mentor perçu par les jeunes est grand plus le processus de participation dans le groupe est démocratique et satisfaisant pour les jeunes.

Voilà le cœur de nos résultats d'enquête. On le voit le lien et l'interaction entre ces variables ainsi que la configuration globale de ces facteurs nous échappent à cause de la complexité des possibilités et des interactions ou passerelles d'une étape à l'autre. La modélisation devrait nous aider à visualiser ces flux de variables et cette dynamique, malgré sa fixité. Elle nous aidera à comprendre les richesses des outils et moyens à la disposition des animateurs dans leur rôle de mentor ainsi que les routes possibles, les trajets possibles vers la destination. Elle nous montrera également la grande force des animateurs mentors; la richesse de leurs stratégies d'adaptation aux situations. Notre modélisation essayera de visualiser justement ces situations prévalentes et

ces voies et moyens prédominants d'arriver aux buts fixés par l'activité ou le programme Réseau JBA.

Graphiquement, les modèles doivent se lire de gauche vers la droite et du haut vers le bas. Le flux d'énergie, d'information, de ressources passe de gauche vers la droite où se termine l'opération dans la situation modélisée. Les feedbacks peuvent avoir lieu partout et toujours en cours de route de la gauche vers la droite et de haut vers le bas. Pour des raisons pratiques nous ne pouvons ici les modéliser à chaque fois. Chaque modèle est itératif, c'est un processus qui se répète. Les résultats d'une première opération de la gauche vers la droite et du haut vers le bas sont des « outputs » qui sont souvent réintégrés dans une deuxième vague et donc les « outputs » d'une première vague deviennent des inputs d'une deuxième vague. Nous sommes donc devant une situation possiblement modélisée au temps 1, temps 2, temps 3. Il n'est pas possible ici de le faire pour des raisons pratiques, mais cela reste possible. On a donc affaire avec des réalités en mouvement qu'il s'agit de stigmatiser, un peu comme des instantanés photos.

Le modèle 1 présente l'ensemble simplifié des principaux processus en cause. Le modèle 2 présente notre hypothèse de travail. Le modèle 3 modélise le mécanisme de perception par les jeunes du soutien environnemental, la transaction entre jeunes et adultes mentors. À chaque fois les variables intermédiaires sont celles qui permettent de traverser la boîte noire et expliquent ce qui se passe dans la boîte noire. Ces variables permettent le passage des facteurs conditionnant initiaux vers les conséquences observées ou recherchées. Le modèle 4 modélise le fonctionnement du groupe au-delà des influences individuelles. Le modèle 5 représente les facteurs plus individuels comme le « self –efficacy » dans le contexte du processus plus large de la participation au projet. À chaque fois on modélise la place du mentor dans l'opération en lien avec la responsabilisation du groupe. Le modèle 6 modélise le lien mentor-responsabilisation avec les grandes étapes d'un projet. Le modèle 7 modélise les conditions idéales de pérennité des conditions favorables du mentor dans le Réseau JBA. Le modèle 8 modélise l'ensemble des facteurs déterminant la fonction du mentor dans le contexte du programme Réseau JBA. Enfin le modèle 9 modélise tous les sous-systèmes et les principaux processus dans l'optique du bénévolat durable, de sa pérennité.

MODÈLE 1
Modèle des principales variables du système Réseau JBA par rapport aux principaux processus

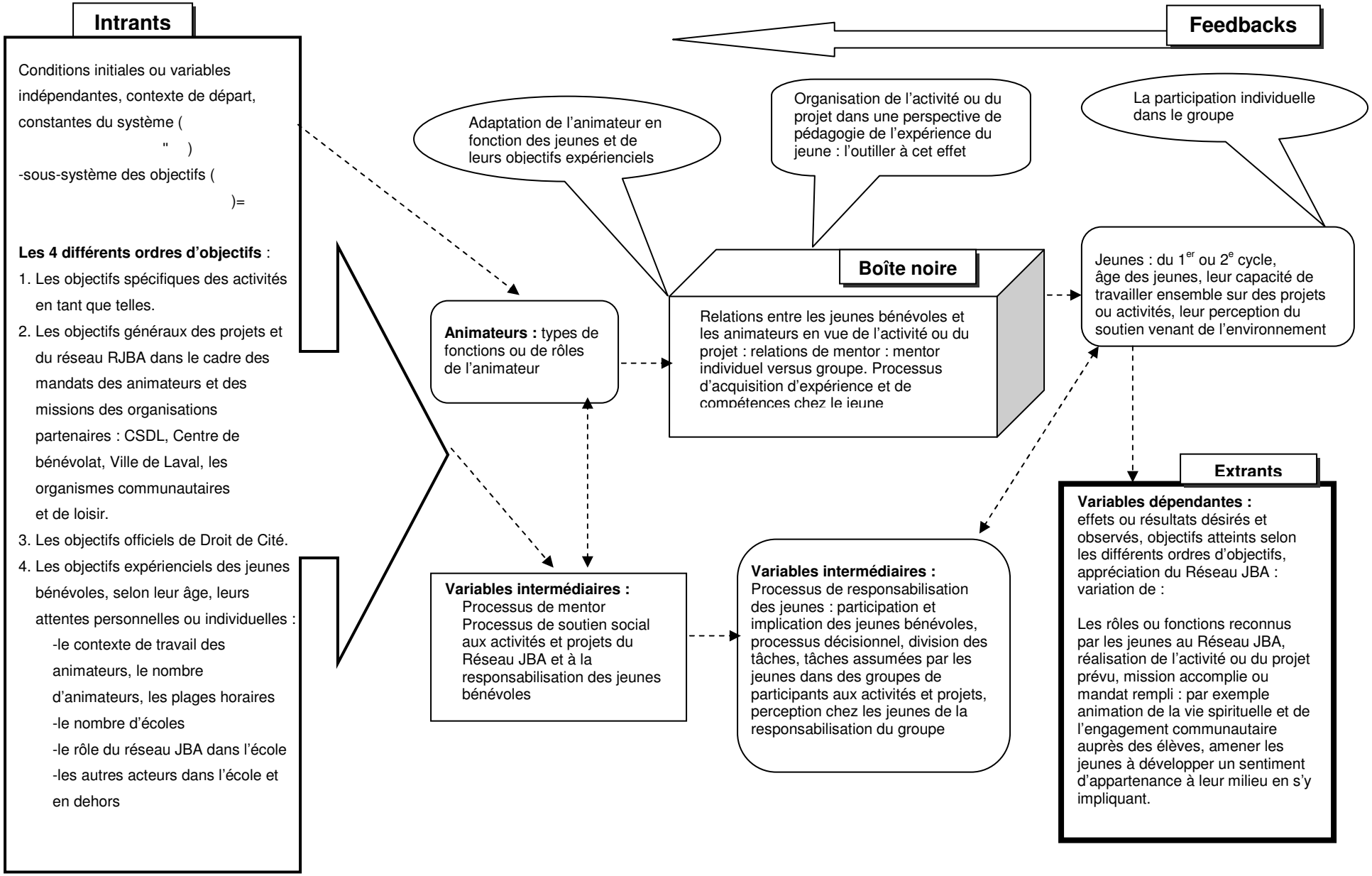

MODÈLE 2
Modèle de notre hypothèse : Un modèle de soutien social de la capacité du groupe à participer

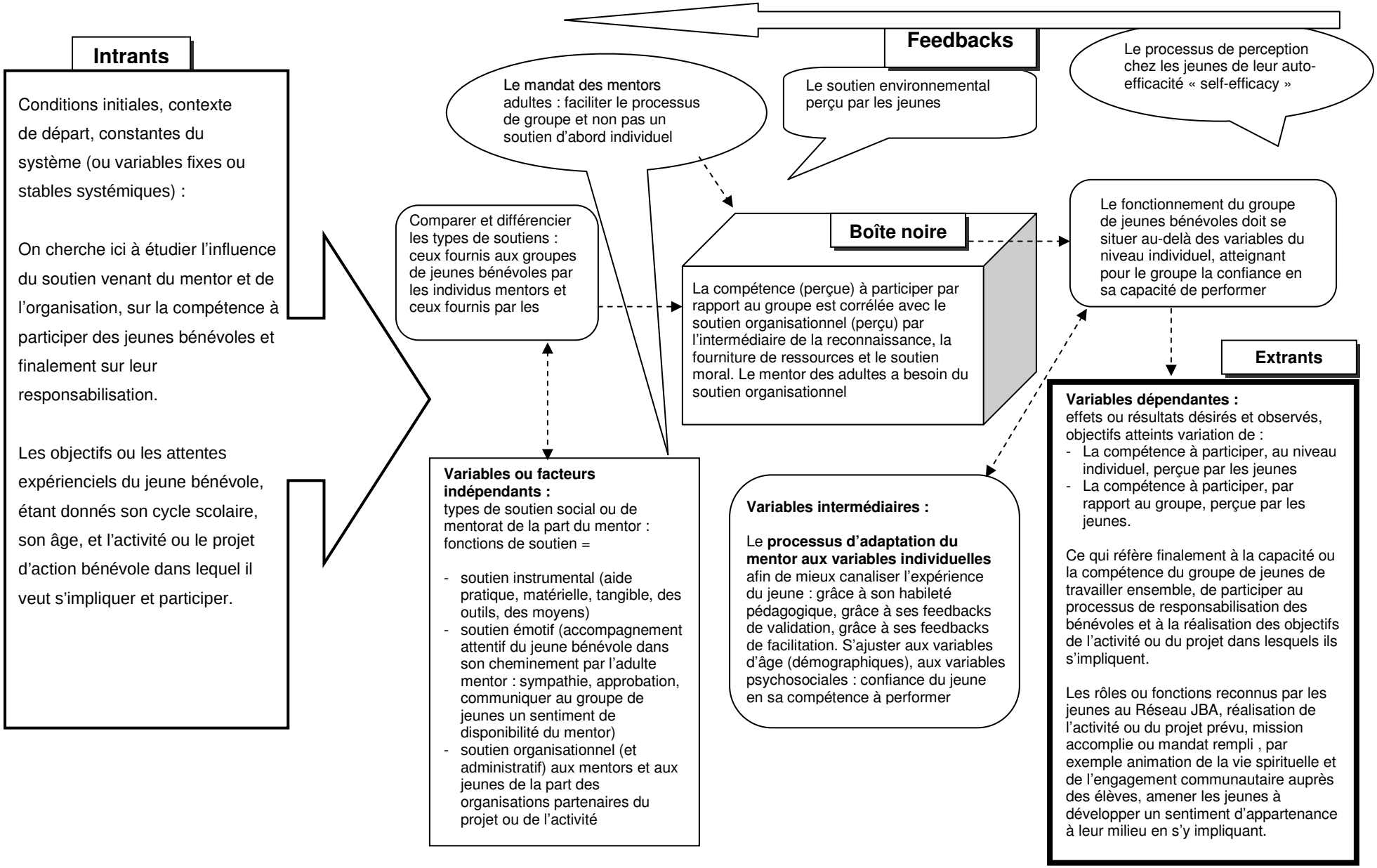

MODÈLE 3

Modèle de la perception par les jeunes du soutien environnemental en vue du processus démocratique dans les groupes

Intrants

Conditions initiales ou variables indépendantes, contexte de départ, constantes du système (ou variables fixes ou stables systémiques) :
( )

Nous sommes en face d'une configuration complexe de variables individuelles par rapport aux jeunes et leur participation personnelle dans un groupe de bénévoles, en relation avec des variables environnementales intermédiaires encore plus déterminantes impliquant le soutien venant des adultes mentors, le soutien venant des organisations qui parrainent directement et le soutien venant des organisations périphériques, organisations avec lesquelles les jeunes seront en contact pour le projet ou l'activité.

Certaines de ces variables seront plus significatives statistiquement ( ) que d'autres en termes de leur influence sur les résultats désirés, mais toutes sont qualitativement et systémiquement déterminantes, quoique à divers degrés, difficiles de pondérer de façon définitive maintenant.

Variables indépendantes :
<u>Variables individuelles :</u>
Les plus déterminantes et significatives sont : ( )

Parmi les variables démographiques :
- âge des jeunes donc le cycle 1er ou 2e

Parmi les variables psychosociales :
- la perception de l'auto-efficacité « self-efficacy »
- le sentiment de l'expression et de la participation individuelle dans un groupe

Les moins déterminantes et significatives :
Parmi les variables démographiques :
- le sexe
- le rendement académique
- le contexte ( )

Variables intermédiaires :
( )
Variables de groupe :
Les plus déterminantes et significatives sont :
( )

Parmi les variables environnementales de transaction entre les jeunes et les adultes mentors
Le soutien social venant du :
- soutien instrumental
- soutien émotif*
- soutien organisationnel et administratif

*soutien social émotif « caring support » a une influence significative lorsqu'associé avec le soutien instrumental

Extrants

Variables dépendantes :
Effets ou résultats désirés et observés, objectifs atteints : variation dans la perception de :
- La compétence à participer, au niveau du groupe, perçue par les jeunes = Les membres du groupe : (")

- Peuvent s'affirmer librement
- Travaillent ensemble pour mettre en œuvre l'activité
- Partagent leurs opinions et leurs idées
- N'entendent pas les opinions des adultes avant de prendre leur propre décision
- Prennent leurs décisions ensemble
- Font valoir le pour et le contre avant de prendre leurs décisions = Perception de la responsabilisation du groupe = le processus est participatif, démocratique et inclusif

MODÈLE 6

Modèle de la relation fonctionnelle entre les jeunes, les animateurs et le Réseau JBA selon les grandes étapes d'un projet ou d'une activité

Feedbacks

Pédagogie ( ) de l'expérience du jeune bénévole et de la responsabilisation du groupe de jeunes lors du projet en vue d'un apprentissage de la citoyenneté sociale

Le soutien social environnemental et les **fonctions des mentors-animateurs et du Réseau JBA** par étapes du projet ou de l'activité

La participation et l'implication des jeunes dans le groupe de bénévoles et dans le milieu

L'intersectorialité : les liens avec les sous-systèmes des autres acteurs par l'entremise du mentor. Ex. : arrimage avec les cours et les programmes scolaires et avec les enseignants

Intrants

Conditions initiales ou variables indépendantes, contexte de départ, constantes du système (") :

Sous-système des objectifs

1- les objectifs spécifiques des activités
2- les objectifs généraux des projets et du Réseau JBA
3- les objectifs officiels de Droit de Cité
4- les objectifs expérienciels des jeunes bénévoles
5- le mandat de l'animateur de vis spirituelle et d'engagement communautaire dans l'école ou de l'animateur dans la communauté (.)

Variables intermédiaires :
- Processus d'émergence (1)
- Programmation annuelle
- Proposition d'une activité
- Recrutement des bénévoles
- Transmettre des valeurs, pédagogie des valeurs, être un vecteur de transmission des valeurs ( )
- Répondre aux questions des jeunes ( )
- Aider le groupe à chercher des idées
- Coordination quand nécessaire ( )
- Feedbacks de validation ( )

Variables intermédiaires :
- Processus d'élaboration (2)
- Planification
- Répondre aux questions des jeunes et fournir de l'information adéquate ( )
- Planification quand nécessaire ( )
- Fixer les limites de l'implication des jeunes, aider à structurer leur démarche
- Feedbacks au groupe sur l'orientation de l'activité ( )
- Aider à la logistique ( )
- Planifier le transport des personnes et matériels
- Rôle du Réseau JBA :
  . coordonner avec les partenaires extérieurs, faciliter les contacts
  . trouver des prix de participation

Boîte noire

Bonifier les relations fonctionnelles entre les jeunes et les animateurs durant l'activité ou le projet : les tâches assumées par les jeunes et les fonctions et rôles assumés par les animateurs dans le cadre des grands processus** et des étapes du projet ou activité

Variables intermédiaires :
Processus d'aide au projet ou à l'activité (3)
- Répondre aux questions des jeunes ( )
- Aider les jeunes à s'impliquer dans la promotion et la communication ( )
- S'adapter aux besoins des jeunes et à leur intentions ( )
- Feedbacks de validation ( )
- Feedbacks de facilitation, guidage ( )
- Donner des conseils, des suggestions et des informations sur le comment faire les choses, enseigner des compétences utiles au projet, outiller les jeunes, faire des critiques constructives
- Aider le groupe à résoudre des conflits et des problèmes
- Médiatiser les activités, les promouvoir, les mettre en valeur, les annoncer dans les journaux, aider à la reconnaissance externe du travail des jeunes = RJBA
- Réseauter les jeunes = RJBA

Variables intermédiaires :
Processus décisionnel (4)
- Prise de décision en groupe
- Division des tâches dans le groupe
- Feedbacks de validation ( )
- Aider le groupe à discuter les idées, stimuler la discussion en groupe
- Faciliter le processus de prise de décision, aide à la décision
- Fournir les informations pertinentes ou stratégiques à la décision
- Aider à fixer les échéanciers

Variables intermédiaires :
Processus d'intervention (5)
- Cadre d'intervention
- Type de structure
- Réalisation ou mise en œuvre de l'activité ou du projet
- Modalités différentes possibles
- Soutenir techniquement ( )
- Répondre aux questions des jeunes ( )
- Feedbacks de validation , pédagogie de la valorisation ( )
- Gestion quand nécessaire ( )
- Feedbacks de facilitation, balisage ( )
- Montrer aux jeunes comment travailler en groupe
- Feedbacks au groupe sur le progrès de l'activité
- Mettre la main à la pâte durant l'intervention

Extrants

Variables dépendantes :
effets ou résultats désirés et observés, objectifs atteints :
- Variation dans la réalisation de l'activité ou du projet
- Objectifs sélectionnés et ciblés atteints
- Appréciation du Réseau JBA

Variables intermédiaires :
Processus d'évaluation
- Cadre d'évaluation
- Feedbacks de validation ( )
- Reconnaître et valoriser les réalisations des jeunes ( )
- Dresser un bilan avec les jeunes : retour sur l'activité
- Évaluation formelle et informelle des activités par les animateurs
- Bilan annuel des réalisations pour la direction

**Les grands processus…

MODÈLE 7
Modèle des conditions de pérennité du mentor

Intrants

Conditions initiales ou variables indépendantes, contexte de départ, constantes du système (

") :

Sous système des objectifs :
- Les objectifs des activités
- Les objectifs associés aux mandats des animateurs selon le Réseau JBA : la pédagogie de l'expérience du jeune bénévole et l'apprentissage de la citoyenneté sociale

Sous système des milieux :
- Le milieu scolaire
- Le milieu communautaire

Sous système des situations de temps et motivations :
- Le temps libre à l'école
  Le temps de loisir dans la communauté

Variables intermédiaires :
Processus de mentorat : adaptation du mentor à la situation en donnant un soutien social instrumental : aide pratique ( )
Personnalité du mentor
Style d'animation du mentor : autoritaire, aidant, coordonnateur
Mandat professionnel du mentor (

) : notamment de faciliter le processus de la responsabilisation du groupe

Variables intermédiaires :
les rôles complémentaires reconnus au Réseau JBA :
- Publiciser les activités, les médiatiser, les promouvoir, les mettre en valeur, les annoncer dans les journaux; soutien technique aux activités, activités de reconnaissance des actions bénévoles, aider à la reconnaissance externe du travail des jeune
- Réseautage des jeunes inter et intra écoles
- Coordonner avec les partenaires extérieurs, faciliter la collaboration, les contacts, avec les organismes du milieu, trouver ds

Feedbacks

L'articulation systémique d'une telle définition du mentorat et de sa relation avec la responsabilisation : une articulation pour l'acquisition d'expérience et de compétence chez les jeunes dans un contexte de participation et de démocratie dans le groupe

Variables intermédiaires :
Processus de responsabilisation du groupe : le processus participatif de prise de décision collective en vue d'apprendre de nouvelles compétences et acquérir de l'expérience

Boîte noire

Le soutien instrumental ( ) :
Le mentor : ( )
- donne des conseils, des suggestions et de l'information sur le comment faire les choses
- aide le groupe à chercher et discuter des idées, stimuler la discussion en groupe
- montre aux jeunes comment travailler en groupe
- transmet au groupe des feedbacks sur l'orientation de l'activité, sur son progrès, des critiques constructives
- prend le temps d'enseigner aux jeunes de nouvelles compétences utiles à l'exécution des tâches
- facilite le processus de prise de décision du groupe

Les facteurs organisationnels tels la durée de la présence et la longévité de l'animateur à cet endroit, sa connaissance du milieu, déterminent son intervention, sa méthode de mentor, sa façon de recruter les bénévoles, etc.

Le **processus d'adaptation du mentor aux variables individuelles** : pédagogie de l'expérience du jeune afin de mieux canaliser l'expérience du jeune : grâce à son habileté ( ) pédagogique, grâce à ses feedbacks de validation, grâce à ses feedbacks de facilitation, sa disponibilité
(>

)

Extrants

Variables dépendantes :
effets ou résultats désirés et observés, objectifs atteints : variation dans la
- définition durable du rôle du mentor ou sa fonction
- définition durable du rôle complémentaire du Réseau JBA

S'ajuster aux variables d'âge
(@

)

S'ajuster aux variables psychosociales : Répondre aux questions des jeunes bénévoles. Valoriser, mettre en valeur, promouvoir, soutenir techniquement, reconnaître, donner des feedbacks facilitant aux jeunes en cours d'expérience.

MODÈLE 9
Modèle des sous-systèmes en lien avec les principaux processus dans l'optique d'amplifier le bénévolat

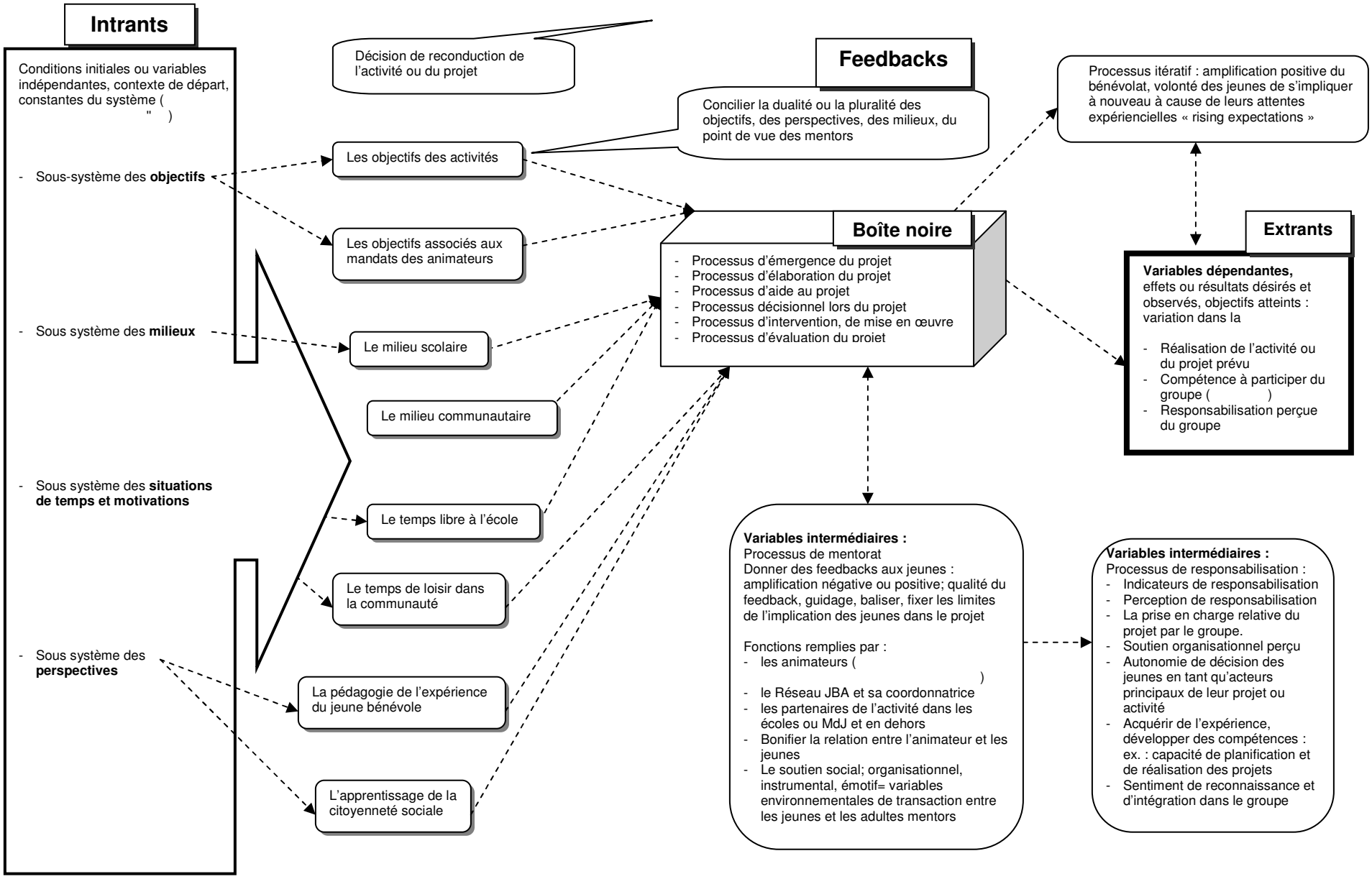

7- Afin d'aider les jeunes à s'impliquer davantage dans la promotion d'activités et de projets de bénévolat, nous suggérons la mise à jour d'un tableau de bord d'indicateurs de résultats, de suivi ou de performance du programme Réseau JBA. Ce tableau de bord constituera une sorte de veille civique en matière de citoyenneté sociale chez les jeunes des quartiers et des écoles de Laval. Il fera de Laval une ville d'avant-garde en la matière en Amérique. Ce processus global de surveillance plus que d'évaluation permettra de mettre en place un système d'aide à la décision pour les décideurs et partenaires qui auront à soutenir de tels projets de qualité de vie des communautés durables à Laval. Il facilitera également le réseautage de ces partenaires sur la base d'information valide et reconnue par tous. Parmi cette information stratégique on en trouverait concernant les mérites ou bienfaits civiques et communautaires de l'action bénévoles des jeunes lavallois et lavalloises.

8- Considérant les progrès en matière de fréquentation du site Web,

nous recommandons : une mise à jour régulière du site Web. Cela s'avère impératif et indispensable, étant données ce genre de technologie et de clientèle qui bouge. Si on veut que le site continue de donner les fruits qu'on espère de lui et qu'il ne fasse pas comme les sites moins régulièrement renouvelés, c'est-à-dire qu'il tombe plus ou moins en dormance ou en désaffection. Une animation du site est donc une condition de son succès. Cela semble être la règle dans le domaine de ces technologies de la communication.

9. Afin de mieux suivre la fréquentation du site Web, nous recommandons la mise en place des indicateurs mensuels suivants :
   1. Les pages ou les sections les plus fréquentées.
   2. Les heures du jour les plus fréquentées.
   3. Les jours les plus fréquentés.
   4. Les semaines les plus fréquentées.
   5. Les mois les plus fréquentés.
   6. Le nombre de clics.
   7. Le nombre de fois où le site est repéré.
   8. Le nombre de visiteurs différents.
   9. Le nombre de visites.
   10. Le nombre moyen par jour de visiteurs.
   11. Le chemin d'entrée vers le site.
   12. Le nombre moyen de pages visitées par visiteur.
   13. Le nombre total de pages visitées.
   14. Le lien entre le type d'animation et d'information sur les pages les plus populaires.

   Les 13 premiers items peuvent être compilés à partir du site du serveur; l'item 14 doit être effectué par un professionnel dans le domaine de l'élaboration de site Web.

BIBLIOGRAPHIE

ALAN, M.J., YEN, W.M., Introduction to Measurement Theory. Belmont, CA : Wadsworth, Inc., 1979.

BLAIKIE, N., A critique of the use of triangulation in social research Quality and Quantity 1991, 25:115-136.

CARGO, M., GRAMS, G., OTTOSON, J.M., WARD, P., GREEN, L.W., Empowerment as fostering positive youth development and citizenship. American Journal of Health Behavior 2003, 27 (Supplement 1) :S66-S79.

CHECKLAND, P.B., SCHOLES, J., Soft Systems Methodology in Action, Chichester, Wiley & Sons, 1990.

CHINMAN, M.J., LINNEY, J.A., Toward a model of adolescent empowerment : Theoretical and empirical evidence, Journal of Primary Prevention 1998; 18(4):393-413.

CHKS (California Healthy Kids Survey), High School Questionnaire 1999-2000, California Department of Education, Version H1- Fall '99, 1998.

DUBÉ, N., MALTAIS, F., PAQUET, C., Félicitations pour votre beau programme! Guide pour bâtir un projet ou un programme, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Québec) : Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux, 1994.

DRUG STRATEGIES, Assessing Community Coalitions, Washington, DC, 2001.

HASCOAT, M., Droit de cité, Présentation faite à la Mairie de Laval, Laval, 9 décembre 2002.

KIM, S., CRUTCHFIELD, C. et al., Toward a new paradigm in substance abuse and other problem behavior prevention for youth : youth development and empowerment approach, Journal of Drug Education 1998, 28(1):1-17.

MAYER, R., DESLAURIERS, J.P., Quelques éléments d'analyse qualitative, Dans R. Mayer et collaborateurs, Méthodes de recherche en intervention sociale. Montréal (Québec) : Gaëtan Morin éditeur, 2000, chap. 7, p. 159-189.

MAYER, R., OUELLET, F., L'analyse de contenu, Dans Méthodologie de la recherche pour les intervenants sociaux, Boucherville (Québec) : Gaëtan Morin Éditeur, 1991, chap. 12, p. 473-504.

MILES, M.B., HUBERMAN, A,M., Qualitative Data Analysis, Thousand Oaks (CA) : Sage Publications Inc., 2nd ed, 1994.

MORIN, A., Outils de validation de l'analyse des données en recherche-action intégrale, Revue de l'Association pour la recherche qualitative 1993, 8:43-63.

NETTER, J., WASSERMAN, W., KUTNER, M.H., Applied linear statistical model. Homewood (Ill) : Richard D Irwin, Inc., 2nd ed, 1985.

NORUSIS, M.J., SPSS/PC+, Base System User's Guide Version 5.0, Chicago, Ill : SPSS Inc., 1992.

PHILIBERT, L., MOISAN, J., NGUYEN, M.N., O'LOUGHLIN, J., POTVIN, L., DUBÉ, R., LESSARD, R., PARADIS, G., PELLETIER, J., RENAUD, L., TREMBLAY, M., Projet québécois de démonstration en santé du cœur, Outils d'enquête du projet conjoint, Montréal (Québec) : Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS), Faculté de médecine, Université de Montréal, 1992.

PINEAULT, R., DAVELUY, C., L'évaluation, Dans La Planification de la santé. concepts, méthodes, stratégies, Montréal : Éditions Nouvelles, 1995, chap. 6, p. 411-466.

PHILIP, K.,Youth Mentoring : the American Dream comes to the UK?, in British Journal of Guidance & Counselling, Vol. 31, No. 1, 2003

PHILIP, K., HENDRY, L.B., Making Sense of Mentoring or Mentoring Making Sense? Reflections on the Mentoring Process by Adult Mentors with Young People, in Journal of Community & Applied Social Psychology, 10 :211-223 (2000).

POURTOIS, J.P., DESMET, H., Pour une recherche qualitative et néanmoins scientifique, Réseaux 1989; 55:13-35.

TAYLOR-POWELL, E., RISSING, B., GERAN, J., Evaluating Collaboratives, Program Development and Evaluation University of Wisconsin-Extension, Cooperative Extension, Madison, Wisconsin, 1998.

WALLERSTEIN, N., Powerlessness, empowerment, and health : implications for health promotion programs, American Journal of Health Promotion 1992, 6:197-205.

WALLERSTEIN, N., SANCHEZ-MERKI, V., Freirian praxis in health education: research results from an adolescent prevention program, Health Education Research 1994; 9(1):105-18.

WILLS, T.A., SHINAR, O., Measuring Perceived and Received Social Support, in Cohen,Sheldon, et Underwood, Lynn G.,Gottlieb, Benjamin H. (Edited by), (2000), Social Support Measurement and Intervention, A Guide for Health and Social Scientists, Oxford, University Press, 2000.

ANNEXE I

« Modèle théorique du projet Droit de cité »

1) Connaissance du milieu

LES MOYENS :

✓ Document « Regard

http://www.ville.laval.qc.ca/groups

1) Connaissance du milieu

LES MOYENS :

- ✓ Document « Regard sur… »
- ✓ Document « Marcher et découvrir Laval
- ✓ Site « De temps en temps »
- ✓ Vidéo « Une île en mémoire »
- ✓ …

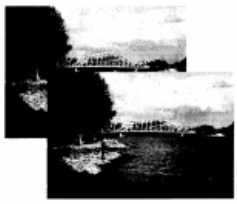

Le Droit de cité Laval

3) Connaissance des structures démocratiques

- le fonctionnement de Ville de Laval;
- la démocratie en bandes dessinées.

Le Droit de cité Laval

L'implication communautaire

LES MOYENS :

✓ Adoption d'un coin nature

Citoyens naturellement

Citoyens durablement

Le Droit de cité

développement des communautés locales

Citoyens socialement

yens culturellement

Le Droit de cité

L'implication communautaire

LES MOYENS :

- ✓ Adoption d'un coin nature
- ✓ Participation des jeunes au développement des communautés locales
- ✓ Réseau jeunes bénévoles en action

JBA Réseau jeunes bénévoles en action

Diffusion

Support électronique :

- Le Web

Support imprimé :

- Les journaux

Le Droit de cité

Droit de cité

de la connaissance

1) du milieu
2) du concept de citoyenneté

À la citoyenneté

Consécration à la citoyenneté sociale

[redacted]

Le Droit de cité

[redacted]

Annexe I
- Modèle théorique du projet Droit de cité -

ANNEXE II

Instruments de mesure :

1. « Schéma d'entrevue (*animateur (trices)*)»

2. « Grille des activités (*version abrégée*) »

3. « Grille des activités (*version longue*) »

4. « Questionnaire »

! " # $
% & ! ! ’
# ! ( )

*)
+ ,)
+ , %
&)
" # ,)

* - . / 0)

1 %(2
, % &&)

+)
" * -)

* ! 2)
+ 3 4
4 ,)

+ 3 4 -)
5 3 4)
6 ! , , ,)

6 , # !) %" !
! % & !
!! &
* ! 2)

Droit de cité : grille de description des activités

(version abrégée)

1) Caractéristiques du projet

2) Contenu du projet :

!

" # # # # $
" % &
% ' %
& (
' & ') %
' %
& % *+ ,
- &

3) Implication des jeunes :

Degré de satisfaction quant à l'implication des jeunes lors de la <u>planification</u> de l'activité :

. (* , / * , * , * ,

Degré de satisfaction quant à l'implication des jeunes lors de la <u>mise en œuvre</u> de l'activité :

. (* , / * , * , * ,

4) Comment décririez-vous le partage des responsabilités entre les adultes et les jeunes lorsque vient le temps <u>d'échanger les idées et de parler lors des réunions</u> ?

0	1	2	3	4
5	5	5	5	5

5) Comment décririez-vous le partage des responsabilités entre les adultes et les jeunes lorsque vient le temps <u>de prendre des décisions</u>?

0	1	2	3	4
5	5	+)	5 % %	5

6) Comment décririez-vous la division des responsabilités entre les adultes et les jeunes lors de la <u>réalisation de l'activité</u>?

0	1	2	3	4
5	5 &	5	5 &	5 (&

Droit de cité : grille de description des activités

(version longue)

1) Caractéristiques du projet

6

7 5
5
5 * ,
5 * ,
5 8 * ,
* ,

"

6 9 8 * ,

: 8 %

	Fonction ou responsabilité	Jeunes	Adultes
Planification de l'activité	/		
	. *(,		
	*(,		
	* ,		
	7 ; * ,		
	: ' %		
	* <,		
Réalisation de l'activité	/		
	. *(,		
	*(,		
	* ,		
	7 ; * ,		
	: ' %		
	* <,		

Mode(s) de recrutement des bénévoles

Jeunes

7 * ,
& 8
& & * ,
* ,

Adultes

7 * ,
& 8
& & * ,
* ,

2) Contenu du projet :

Objectifs généraux du projet :

" # # # # $
" % &
% ' %
& (
' & ') %
' %
& % *+ ,
- &

Objectifs spécifiques du projet

0,
1,
2,

Atteinte des objectifs

&
6 %

.

/ & #% (% <
%

6 & <;

3) Collaborateurs(trices) impliqués(es) dans le projet (magasins, épiceries, organismes, etc.) :

Type de soutien					
* ,	* ,	=	>	? * !,	
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					

Degré de satisfaction quant à l'implication des collaborateurs(trices) lors de la planification de l'activité :

. (* , / * , * , * ,

Degré de satisfaction quant à l'implication des collaborateurs lors de la mise en œuvre de l'activité :

. (* , / * , * , * ,

4) Échéancier

Principales étapes liées à la réalisation du projet (Recrutement, réunions, planification, promotion, etc.)

Réalisations	Échéancier et/ou date
0$	0$
1$	1$
2$	2$
3$	3$
4$	4$
@$	@$
A$	A$
B$	B$

5) Implication des jeunes :

Degré de satisfaction quant à l'implication des jeunes lors de la planification de l'activité:

. (* , / * , * , * ,

Degré de satisfaction quant à l'implication des jeunes lors de la mise en œuvre de l'activité:

. (* , / * , * , * ,

C % ; & & &

6) Évaluation et suivi :

À la suite du projet, y a t-il un bilan qui en a été fait?

Si oui, quelles étaient les composantes de ce bilan?

* ,

>
/
* , * <,

/ #% 8

7) Éléments ayant nuit à la réalisation du projet?

8) Éléments ayant facilité la réalisation du projet?

9) Commentaires

7777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777
7777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777

Merci de votre collaboration.

ton expéri

N ou s à ce q expérience dans t à mettre en place l'implication des jeun évolat. Il est donc im le plus honnêtement po

e étude est volontaire et tu es u de ne pas répondre à chacune

e sera pas sur le questionnaire. Personne aison, à l'école ou encore dans ta unauté ne saura ce que tu répondras dans ce stionnaire.

= D

Passons au questionnaire !

/ 9 > = ?
%% " G

	0	S	-	; @
& /	>	H	J	M
& " , ! 4	>	H	J	M
& K # 4 !	>	H	J	M
& / !!	>	H	J	M
& /	>	H	J	M
, & & E	0	H	J	M
, 5 % & & # % %& %	0	H	J	M
', 5 % & (# F &	0	H	J	M
, & (	0	H	J	M

=B 4 0 A 4+ , + - 4 , + 4 0 A + A = CB , - 0 *B4 > >>>>>>> >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

2 $ & $ & @) $ % !

8 777777777 0 777777777

4 : $ $ = $ % A

> 9 ! :777;

H 9 ! $:777;

J 9 ! :777;

M (! :777;

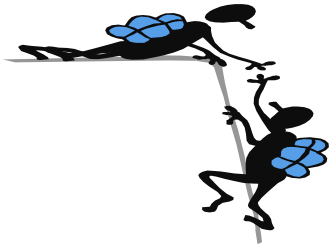

B < :% & C& $ $ < 6 $ %!

> / , _____ 3 4

H /, _____ 3 4

J / _____ 3 4

M / _____ 3 4

" B < : < <% $ % !

> 0 ! ,

H * !

J (!

M N !

' & $ & $ % !
%6 " &

8 # :777;
/, :777;
/, :777;
/, :777;
/ ' ! :777;
/, :777;
/ 4 4 :777;
C # :777;
C, :777;
C, C :777;
0 G77777777777777777777777777777777777777
0 G77777777777777777777777777777777777777
0 G77777777777777777777777777777777777777

97 # D7 EFGH # DF DH 7HE G E7HE D 97 B GD 7 I 75 97# D79 ED E I F99(
H 97 G 7E

* 9 $ $ $) $ $!
> 0
H F ,
J C,
M 5, ,

O P O P O P
O P %X " G

+ 5 $ & $ $) $) $!	; @	X	X	; @
& /	>	H	J	M
& 5	>	H	J	M
& / ' !!	>	H	J	M
& 5	>	H	J	M
& 8	>	H	J	M

, # $ $ $ % : $!	; @	X	X	; @
& 5	>	H	J	M
& 5 , ,	>	H	J	M
& 8 ! !	>	H	J	M
& 5	>	H	J	M
& 8 3 4 !	>	H	J	M

!& / ' !!

" 9 > &
$ % %@ &
% Z [+ & &

9	; @	X	X	; @	Cl-
& 5 ,	>	H	J	M	Q
& N	>	H	J	M	Q
& E	>	H	J	M	Q
& E ,	>	H	J	M	Q
& I !!	>	H	J	M	Q
!& 5 ,	>	H	J	M	Q
& 5 !	>	H	J	M	Q
4& 5 !	>	H	J	M	Q
& E	>	H	J	M	Q
& R	>	H	J	M	Q

9	; @	X	X	; @	Cl-
& E , !	>	H	J	M	Q
& 0 !	>	H	J	M	Q
& 0	>	H	J	M	Q
& (4	>	H	J	M	Q
& 8	>	H	J	M	Q
!& 8	>	H	J	M	Q
& 8 , !	>	H	J	M	Q
4& 8 #	>	H	J	M	Q
& 0 ,	>	H	J	M	Q

"" $ % : % " &

> F ➡ C , %&) 777777

H :777;

"' $ % : =) !

> F ➡ C , %&) 777777

H :777;

=B 4 0 A CB=)) : - BA 4 = 0 D 4 C= B=4 A : = + DE *BDA B=

"* 7 < L < M $ % N

&/ S ➡ %0 " 4& :777;

&?! ➡ %0 " 4& :777;

&>! :777;

&HM! :777;

&Q! :777;

"+ L <: < & !	,	C	L
& K !	>	H	J
& <	>	H	J
& C #	>	H	J

", & < & !

& F :777;

& ➡ A I 7777777777777777777777777777777777777777777777777777777777

". # ; $ $ @ % L <!

7777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777

7777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777777

"/ %& < & A	,	C	L
& O8 4 5 P	>	H	J
& O. % &P	>	H	J
& O1 # P	>	H	J
& O" T P	>	H	J
& O9 P	>	H	J
!& O5 5 P	>	H	J
& O5 # P	>	H	J

"2 5 A	,	C
& 5 .	>	H
& 5 ! !! 5	>	H

' 4 : $ $ < & < $ % !	; @	-	0	0	C
& (	>	H	J	M	Q
& (4 S OE P	>	H	J	M	Q
& (! 5	>	H	J	M	Q
& (4 5	>	H	J	M	Q
& (4 ,	>	H	J	M	Q

' $ > 44 < : $ $;) $ I 9 !

&N :777;

&0 $:777;

&(:777;

&(:777;

& :777;

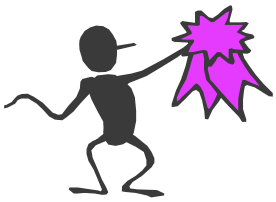

' # & J$ & $ = & $!

>>>